



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 115337

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'évolution de la situation du chômage des handicapés, le bilan de l'année 2010 du fonds pour l'insertion professionnelle dénonçant l'accroissement du chômage des personnes handicapées. Il lui demande quelles mesures peuvent être déployées pour faciliter l'emploi des personnes handicapées et assurer une meilleure égalité entre les citoyens.

Texte de la réponse

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé a pris connaissance avec intérêt de la question écrite relative à l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Un accord a été trouvé entre l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH), le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et Pôle emploi sur le volume de cotraitance Cap emploi (Réseau national d'organismes de placement spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs pour l'adéquation de l'emploi, compétences et handicap) pour l'année 2011. L'annonce en a été faite par le Président de la République lors de la conférence nationale du handicap du 8 juin 2011. Le réseau des Cap emploi accueillera ainsi, en 2011, 70 000 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi au titre du projet personnalisé d'accès à l'emploi au lieu des 64 000 initialement prévus. Cet ajustement permettra de soutenir l'effort d'insertion professionnelle des personnes handicapées particulièrement touchées aujourd'hui par le chômage.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115337

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 8007

Réponse publiée le : 27 septembre 2011, page 10411